



## Extrait du registre des délibérations

Le 25 septembre 2018, à 19h30, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Daniel TABARY, en suite de convocation en date du 21 septembre adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents : tous les membres en exercice à l'exception de B.TRANNIN, I.HACHEMI, J-P.CILLIER et J.CARUEL absents excusés.

Monsieur DESCAMMPS est nommé secrétaire.

**Objet : Avis sur l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Morchies et Lagnicourt-Marcel**

La séance ouverte, le Maire présente la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les communes de MORCHIES et LAGNICOURT-MARCEL.

Il demande aux membres du Conseil présents de donner leurs avis sur l'installation classée pour la protection de l'environnement, concernant l'implantation d'un parc éolien par la Société FERME EOLIENNE LA VOIE D'ARTOIS.

Après discussions, le conseil donne un avis défavorable à ce projet et autorise le maire à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits par les membres présents qui ont signé au registre.

Le Maire

Daniel TABARY



Nombre de membres en exercice : 11	Certifiée rendue exécutoire après son envoi en préfecture et sa publication le 27 septembre 2018
Nombre de membres présents : 7	
Nombre de suffrages exprimés : 7	
Vote : contre : 0 pour : 7 abstention : 0	
Date de convocation : 21 septembre 2018	